

CAMPAGNE 2022 « PROJET SPORTIF FÉDÉRAL » (PSF)

Actions 2021 des Clubs, CDJEs et Ligues envers les féminines

Actions de « bonnes volontés » :

- obtenir le Label Féminin
- faire des stages pour les arbitres, les animatrices et les entraîneurs féminins
- utiliser les entraîneurs féminines
- former les féminines aux fonctions de dirigeantes et de gestionnaires
- accueillir plus de joueuses dans les instances dirigeantes
- organiser la Semaine au féminin

Actions vers les compétitions :

- organisation de tournois féminins
- tournois en DUO féminin
- participations aux coupes mixtes (2 garçons- 2 filles), coupe de la Parité,
- participer aux interclubs féminins
- championnats départementaux uniquement féminin
- encourager les joueuses à faire des compétitions mixtes
- parcours de compétitions pour les jeunes filles sur 1 an
- tournois familiaux (parents-enfants, mères-filles)
- marathon d'Échecs dédié aux joueuses
- simultanée pour les joueuses avec une GMI

Actions plus spécifiques :

- stages initiation et perfectionnement pour les joueuses (en présence et en visio)
- prix spécifiquement féminins dans les tournois
- animations vers les filles dans les quartiers sensibles
- cours d'Échecs 100 % féminins pour les joueuses scolaires
- ateliers pour les mamans
- animations dans les MJC par animatrice
- stages de séances sportives + échecs pour les féminines
- animations vers les féminines dans les maisons de retraites
- rapprochement avec d'autres sports plus « féminins », comme stages Echecs et Equitation
- horaires de cours dédiés aux féminines
- cours d'initiation iniquement féminins
- plan de communication (mise en valeur des parcours féminins, promotion et visibilité des épreuves féminines, favorisation de la mixité dans les manifestations, retransmission des évènements féminins)

- distribution lors de tous les évènements de flyers sur les 10 bonnes raisons de jouer aux Echecs pour une féminine et du flyer Reine des Echecs

Actions financières :

- prise en charge des frais des féminines qui participent à des stages ou à des compétitions féminines
- gratuité d'inscriptions aux équipes entièrement féminines
- tarifs préférentiels pour les marrainages entre joueuses
- bons de découvertes dans les clubs pour les féminines
- prise en charge des frais d'arbitrages pour les compétitions féminines
- prise en charge des frais d'adhésion et de licences pour toutes les joueuses
- licence A offerte par la Ligue à tout joueuse qui prend des responsabilités dans un club, un CDJE ou à la Ligue, plus des réductions dans les tournois
- prise en charge par la Ligue des frais du formateur si un club ou un CDJE organisent un stage pratiquant la mixité
- prise en charge par la Ligue des frais de l'entraîneur si un club ou un CDJE organisent un stage avec entraîneur féminin
- prise en charge des frais de l'arbitre féminin si un club ou un CDJE utilisent un arbitre féminin lors d'un tournoi
- gratuité des frais d'inscriptions aux rapides pour les féminines
- cours et licences gratuits pour les joueuses non imposables